

RAPPORT DU COMITÉ

Le JEUDI 16 mars 1967

Le Comité permanent de l'immigration et du travail, auquel a été déferé le Bill C-220, intitulé: «Loi prévoyant des appels devant une commission d'appel de l'immigration au sujet de certaines questions relatives à l'immigration,» rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, et pour obtempérer à l'ordre de renvoi du 9 mars 1967, l'a chargé d'en faire rapport sans amendement.

Le président,
JOHN HNATYSHYN.